



# Fiche Patient

## Cancer de la prostate

### Interactions médicamenteuses



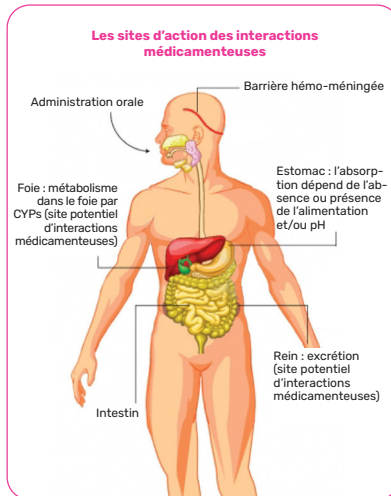
## ReCaP

Des outils pour aider les différents intervenants dans le cancer de la prostate

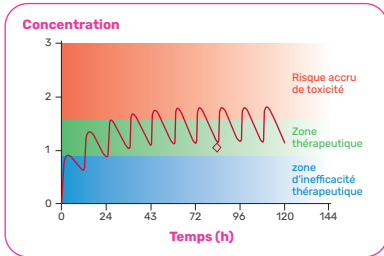
## ● La polymédication ●

Vous êtes actuellement suivi pour un cancer de la prostate. Vous recevez probablement un traitement spécifique pour ce cancer, hormonothérapie, chimiothérapie. Votre prise en charge globale peut nécessiter également des traitements oncologiques dits « de support » : par exemple des médicaments pour lutter contre la douleur, la fatigue, ou encore les problèmes digestifs, etc. Par ailleurs, vous pouvez être suivi pour une autre affection, par un autre médecin.

Vous pouvez donc être confronté à une **polymédication** qui peut conduire à un risque **d'interactions médicamenteuses**, c'est-à-dire un conflit entre deux médicaments pris de manière simultanée.



Adapté de Nat Rev Cancer 2006 ;6 :546-58



Ainsi, une interaction médicamenteuse peut être responsable :

- d'un surdosage et donc de toxicité,
- ou à l'inverse, d'un sous-dosage et donc d'inefficacité.

**N'oubliez pas de parler de tous vos traitements aux différents professionnels de santé.**

Notez les noms des molécules ou des médicaments que vous prenez et leur dosage. Le médecin et le pharmacien sont informés des éventuels conflits entre les médicaments mais également avec la phytothérapie ou la nutrithérapie.





Des outils pour aider les différents intervenants dans le cancer de la prostate

## Les médecines alternatives et complémentaires

**Les produits à base de plantes médicinales** sont des produits contenant des substances actives provenant de substances végétales et/ou de préparations à base de plantes. Les plantes médicinales et certains aliments sont susceptibles d'interagir avec les médicaments.



On ne peut donc pas s'aventurer à prendre des plantes, ou des aliments sans s'assurer de l'absence d'effet sur les médicaments. Les plus classiques sont le **millepertuis** (utilisé pour ses propriétés antidépressives), le **pampleousse**, les **oranges amères** et les **oranges sanguines**.



D'autres interactions avec des plantes

sont à prévoir en oncologie et sont donc à signaler aux professionnels de santé telles que **l'ail, l'Aloe vera, le curcuma, le gingembre, le ginseng, le guarana, la réglisse, la sauge, le soja**.

D'autres thérapeutiques non conventionnelles peuvent être utilisées : **l'alicament** est un produit alimentaire dans lequel ont été introduits des éléments considérés comme particulièrement bénéfiques pour la santé. Par exemple la vitamine D, la vitamine E, le zinc, le sélénium ont été utilisés dans le cancer de la prostate. Des précautions doivent être prises.

**Les probiotiques** (ingestion de micro-organismes vivants ex. *Lactobacillus* et *Bifidobacterium* ...) sont également parfois utilisés afin de restaurer la flore intestinale.

**N'oubliez pas que tous ces traitements peuvent avoir un effet sur vos traitements habituels, et les interactions sont rarement recensées ; les plantes peuvent aussi être des poisons ! Avant d'entreprendre un traitement par les plantes, parlez-en à votre médecin et à votre pharmacien !**

A l'officine, l'accès au dossier pharmaceutique (DP) et la connaissance de leurs patients permettent aux pharmaciens de sécuriser l'usage des plantes médicinales vis-à-vis d'éventuelles interactions, contre-indications ou effets indésirables.

### Pour en savoir plus

[https://www.afsos.org/wp-content/uploads/2019/10/Livret\\_compressed\\_compressed.pdf](https://www.afsos.org/wp-content/uploads/2019/10/Livret_compressed_compressed.pdf)  
consulté le 17 mars 2020

### SI VOUS RESSENTEZ UN QUELCONQUE EFFET INDÉSIRABLE, PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : ANSM et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance  
Site internet : <http://www.signalement-sante.gouv.fr>

